

traîtée, le coloris est puissant et vif, l'intérêt se porte franchement sur le pauvre malade, et comme opposition, la figure de la Supérieure exprime si naïvement la surprise et l'admiration, qu'on ne peut lui refuser à son tour la plus sympathique bienveillance.

L'esprit se repose encore avec bonheur sur un suave tableau de M^{lle} Adélaïde Wagner. Sa *Sainte Famille* offre des qualités de premier ordre; expression où la divinité perce sous l'enveloppe humaine, arrangement qui rappelle les grands maîtres, coloris fin et charmant, tout retient et tout charme devant cette toile. Nous avons vu quelque part une *Flagellation* et un *Martyre de saint Sébastien* dont les auteurs devraient bien demander à M^{lle} Wagner des leçons de peinture et de convenance.

E. R.

CHRONIQUE LOCALE.

La souscription pour ériger un monument à la mémoire du Docteur Bonnet obtient un succès qu'on pourrait appeler inespéré; grâce à la sympathie unanime de ses confrères et de ses amis, une œuvre impérissable sera consacrée à celui qui ne fut pas seulement un chirurgien habile, mais qui fut inventeur, professeur, philosophe et écrivain. Honorer l'homme c'est grandir la profession et, rendre hommage à celui qui fut savant et homme de bien, c'est prouver qu'on sait estimer la science et la vertu.

— La création d'un évêché pour le département de la Loire est, depuis plusieurs mois, la question à l'ordre du jour; une polémique assez vive s'est élevée à ce sujet; Montbrison sollicite un siège épiscopal pour se consoler d'avoir perdu sa préfecture; Lyon, l'antique métropole des Gaules, demande à conserver la splendeur de son rang et réclame quelques égards pour l'Église de saint Irénée et de saint Pothin. Tout en conservant l'espoir que cet orage contre une des gloires de la chrétienté passera inoffensif, nous empruntons à une feuille du département de la Loire une note dont on veut faire une arme contre Lyon et que nous donnons tout uniment comme document historique pouvant intéresser nos lecteurs.

Population du diocèse de Lyon à différentes époques.

A la fin du XVIII ^e siècle.		
Partie du département	de la Loire.....	225,600
—	du Rhône.....	298,900
—	de l'Ain.....	189,600
—	de l'Isère.....	37,000
—	de Saône-et-Loire.....	15,100
—	de l'Allier.....	1,000
En 1801, après le Concordat.		
Département	du Rhône.....	345,600
—	de la Loire.....	290,900
—	de l'Ain.....	284,500
En 1823, avant l'érection du siège de Belley.		
Département	du Rhône.....	391,600
—	de la Loire.....	343,500
—	de l'Ain.....	328,800
Après l'érection du siège de Belley.		
Département	du Rhône.....	391,600
—	de la Loire.....	344,500
En 1858.		